

# Charte écologique et règles de vie

Pour une attitude responsable et engagée



Préservons ensemble notre planète...

Afin de laisser le moins de traces possible dans l'environnement, profiter pleinement de la nature, favoriser la qualité de vie et la santé, agissons chacun de manière individuelle pour commencer, car chacun de nos gestes compte.

Le but de cette charte environnementale est de prendre conscience de l'impact que nous avons tous sur notre environnement et surtout à quel points les gestes les plus simples peuvent les limiter.

Engageons-nous donc à mettre en pratique la charte suivante!

- **L'eau**

Préserver les ressources en eau, qui s'amenuisent et qui sont de plus en plus sujettes aux pollutions humaines, est devenue une préoccupation majeure. La crise de l'eau est aujourd'hui considérée par l'Unesco comme la menace la plus importante. En effet, si la population mondiale a triplé au cours du siècle dernier, la demande de cette précieuse ressource a, elle, plus que sextuplé dans ce même intervalle.

C'est pourquoi...

- ne laissez pas couler un robinet inutilement,
- installez des économiseurs d'eau sur vos robinets,
- réparez les robinets ou les installations sanitaires qui fuient,
- récupérez les eaux de pluie, en mettant, par exemple, des récipients sous les gouttières et utilisez ensuite cette eau pour arroser vos plantes, etc...

- utilisez des savons et des produits nettoyants biodégradables, sans phosphates et évitez l'eau de javel ainsi que les adoucisseurs de tissus. Notez que la plupart des produits nettoyants commerciaux peuvent être remplacés par des produits comme le savon (exempt de parfum artificiel, colorant et autres additifs), le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, etc.

- **Déchets**

La diminution à la source des quantités de déchets constitue un objectif prioritaire de la gestion des déchets du Canton.

C'est pourquoi... :

- trie les déchets recyclables (compost, papier, PET, alu, fer blanc, verre, etc.) et installez une déchetterie complète et fonctionnelle dans chaque bâtiment,
- ramenez à la pharmacie ou dans un centre de recyclage les médicaments périmés, les substances toxiques domestiques, la peinture, les diluants, les piles ou les huiles de vidange,
- préférez les produits réutilisables, recyclables ou recyclés,
- entretenez vos biens et équipements pour qu'ils durent plus longtemps,
- participer régulièrement à des activités en faveur de l'environnement (nettoyages, programmes de sensibilisation...),
- assurez-vous d'emporter tous vos déchets et laissez derrière vous une place nette

- **Achats**

C'est à l'heure de faire nos achats que nos choix peuvent faire la différence, c'est pourquoi...

- ayez toujours avec vous des sacs pour mettre vos courses,
- achetez les produits de saison et évitez les produits sur-emballés,
- utilisez du papier WC en papier recyclé et non coloré,
- utilisez la vaisselle en porcelaine plutôt que la vaisselle jetable,
- utilisez chiffons et linges plutôt que le papier ménage,
- remplacer vos anciennes ampoules en fin de vie par des ampoules économiques.

- **Energie**

Principale cause des changements climatiques de la planète, le *gaz carbonique* (CO<sub>2</sub>) n'a jamais été aussi abondant dans l'air depuis 650'000 ans. C'est pourquoi...

- adaptez les températures des pièces à la leur usage. A noter qu'en réduisant la température ambiante d'un seul degré, on peut économiser jusqu'à 7% d'énergie et bien sûr sur la note mensuelle !
- si vous dormez avec la fenêtre ouverte, fermez le robinet du radiateur avant d'aller au lit,
- éteignez lumières, téléviseurs, ordinateurs, machines à café et tout appareil énergivore lorsque vous ne les utilisez pas.
- pensez à la consommation cachée ! En effet, beaucoup d'appareils électroniques, ainsi que certaines lampes munies d'un transformateur ou d'un variateur, consomment un peu d'électricité lorsqu'on les croit éteints - même si le témoin qui indique la mise sous tension n'est pas allumé.

- **Transports**  
**Se déplacer sans (se) nuire**

En Suisse, la mobilité compte pour un tiers de la dépense d'énergie du pays et pour près de 40% des émissions de CO<sub>2</sub>. Plus des trois quarts des déplacements se font en voiture, alors que le trafic est de plus en plus dense... C'est pourquoi...

- privilégiez les déplacements en mobilité douce, à savoir à pieds ou à vélo, moyen rapide, efficace et sans problème de parcage !
- utilisez autant que possible les transports publics,
- optez pour des 🌐 voitures peu polluantes , disponibles pour toutes les catégories,
- pensez à faire du co-voiturage en cherchant 🌐 un passager ou un conducteur sur Internet ou adhérez à 🌐 Mobility, la centrale suisse d'autopartage,
- rationalisez les transports et optimisez vos déplacements !

Adresse utile

[www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)

